

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 3056

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à M. Christian Ménard.

M. Christian Ménard. Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, le 1er décembre, aura lieu la journée mondiale de lutte contre le sida. Nous vous savons mobilisé sur ce sujet grave. En 2005, en France, 6 700 personnes ont découvert leur séropositivité, dont un quart étaient infectées depuis moins de six mois ; environ 130 000 personnes vivent avec le virus. Dans le monde, depuis le début de l'épidémie, plus de 60 millions de personnes ont été contaminées, dont plus de 25 millions en sont mortes. Aujourd'hui, on estime à 39,5 millions le nombre d'individus infectés par le VIH.

Après avoir rencontré, la semaine dernière, les acteurs de terrain mobilisés sur cette action, vous avez annoncé lundi, au cours d'une conférence de presse, une campagne de sensibilisation à la prévention, notamment le lancement du préservatif à 20 centimes. La prévention est en effet une priorité que nous devons tous soutenir. Dans la mesure où il n'existe encore ni vaccin ni traitement permettant de guérir du sida, la lutte contre l'épidémie repose entièrement sur la prévention à travers les campagnes de communication, le dépistage, l'accès aux préservatifs, la lutte contre les discriminations, ainsi que la recherche. Dans ce domaine, la France figure d'ailleurs en bonne place. L'action doit être également menée au niveau international.

Monsieur le ministre, pouvez-vous exposer à la représentation nationale les mesures prises pour lutter contre ce fléau ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)
M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Monsieur le député, en 2005, le nombre des nouvelles contaminations en France s'est élevé à 6 700. Bien qu'en diminution, ce chiffre ne signifie pas pour autant que la situation s'améliore. En réalité, il est mauvais : ces 6 700 personnes viennent en effet s'ajouter aux 130 000 autres victimes du sida. Nous devons donc nous mobiliser et sur la prévention et sur le dépistage. Pour la prévention, nous allons lancer, dès le 1er décembre, une opération " préservatif à 20 centimes " - qui a vocation à durer -, afin que chacun trouve sur le marché des préservatifs bon marché, accessibles partout et par tous. Y participent les buralistes, que je tiens à remercier, les marchands de journaux et les pharmaciens. Nous travaillons aussi avec Gilles de Robien pour que tous les lycées de France puissent en disposer. Nous souhaitons étendre cette offre aux centres sociaux, aux discothèques et aux cinémas. Pour les jeunes et les moins jeunes, le préservatif doit être un réflexe : c'est le meilleur moyen de se protéger du sida. Aujourd'hui, trop de personnes apprennent leur séropositivité trop tard pour être soignées à temps et efficacement, ce qui augmente les risques de contamination des partenaires sexuels. Il faut donc intensifier le dépistage et le proposer au moindre contact avec le système de santé, comme le recommande le conseil national du sida. En 2007, nous mettrons par ailleurs en place la consultation pluridisciplinaire, qui permettra d'améliorer la prise en charge des victimes du sida.

Nous devons aussi faire changer le regard sur la maladie, lutter contre les discriminations liées au sida. La nouvelle convention Belorgey, qui sera prochainement mise en place, y contribuera, de même que les campagnes de prévention renforcées.

L'action de la France s'étend aussi au plan international, avec Unitaid, comme l'a voulu le Président de la République, et le réseau ESTHER. Surtout, nous devons nous opposer à la tentation de certains pays de limiter

l'accès de leur territoire aux séropositifs. Outre qu'elle est totalement inefficace du point de vue de la santé publique, car elle incite les patients à mentir sur leur état de santé, cette tentation est, du point de vue éthique, insupportable. Voilà pourquoi, au nom de la France, je proposerai au sommet des ministres de la santé européens une motion pour que toutes les réunions sur le sida ne se déroulent plus à New York, mais à Genève, où il n'y a pas de restrictions à l'accès des séropositifs. La lutte contre le sida est aussi une question d'éthique! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur: M. Christian Ménard

Circonscription: Finistère (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3056

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 novembre 2006